|  |  |
| --- | --- |
| Logo of the European Commission, 12 yellow stars on a blue background arranged in a circle and framed by two light grey graphic elements representing the Berlaymont building, which is the headquarter of the European Commission. | COMMISSION EUROPÉENNE |

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D’EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

|  |  |
| --- | --- |
| DG – Direction – Unité | DG GROW – G – G2 Mise en oeuvre numérique des outils du marché unique |
| Numéro de poste Sysper: | Click or tap here to enter text. |
| Personne de contact:  Prise de fonctions souhaitée:  Durée initiale:  Lieu de détachement: | HoU Stefka DZHUMALIEVA, Stefka.DZHUMALIEVA@ec.europa.eu  4ème trimestre 2025  Deux années  Bruxelles  Luxembourg  Autre: |
|  | Avec indemnités  Sans frais |
| Cet avis de vacance est ouvert aux:  États Membres de l’UE  Accord AELE-EEE In-Kind (Islande, Liechtenstein, Norvège) | |
| Cet avis de vacance est également ouvert aux:  pays AELE suivants:  Islande  Liechtenstein  Norvège  Suisse  pays tiers suivants:  organisations intergouvernementales suivantes: | |
| Délai des candidatures | 2 mois  1 mois |

**Présentation de l’entité (nous sommes)**

Nous sommes la nouvelle unité G2 de la DG GROW chargée de la conception et de la mise en œuvre des outils du marché unique. Notre objectif est de renforcer le marché unique pour les entreprises et les citoyens en stimulant sa numérisation au moyen de divers outils et projets, ainsi qu’en intégrant et en rationalisant ces efforts avec d’autres initiatives numériques de l’UE.

Introduit par le règlement sur l’écoconception pour des produits durables, le passeport numérique des produits (PNP) est un conteneur numérique pour les données relatives aux produits, y compris celles sur la durabilité et le respect des réglementations. Il fournit des informations fiables aux consommateurs, aide les entreprises à numériser leurs chaînes d’approvisionnement et permet aux autorités douanières et de surveillance du marché de se concentrer sur le maintien de la sécurité et sur la résilience du marché unique.

**Présentation du poste (nous proposons)**

Nous recherchons un collègue pour rejoindre l’équipe chargée du passeport numérique des produits (PNP) en tant que juriste et chargé de mission. Dans votre nouveau poste, vous serez chargé de soutenir et de contribuer directement aux initiatives politiques et réglementaires, en particulier en façonnant le cadre opérationnel du passport numérique de produits.

Vous assurerez le suivi des aspects politiques, des tendances et des évolutions en rapport avec le passport numérique de produits, et vous analyserez et évaluerez les données et les informations pertinentes afin de soutenir leur intégration dans l’élaboration des politiques et dans le développement de l’outil.

Vous dialoguerez avec les parties prenantes pour présenter le passport numérique de produits et vous communiquerez sur les processus de mise en œuvre, y ce compris dans le cadre d’événements axés sur la numérisation des données relatives aux produits ou dans le cadre de l’automatisation des processus des autorités publiques en matière de déclaration, de douane ou de surveillance du marché.

Vous contacterez des partenaires internes et externes afin de coordonner les activités, afin de créer des synergies, afin de promouvoir l’utilisation du passport numérique de produits et afin de mettre au point de nouvelles méthodes à l’appui d’activités dans le domaine des données, de l’information et des connaissances des produits. Dans le même temps, vous faciliterez la communication et vous contribuerez au partage des connaissances au sein de l’unité, au sein de la direction générale et avec d’autres DGs.

Le passport numérique de produits est un outil trans-sectoriel ambitieux qui couvrira, au fil du temps, la plupart des produits physiques placés sur le marché de l’UE. Votre futur rôle requiert une capacité à penser et deà travailler au-delà des frontières politiques et organisationnelles et une capacité de coopérer étroitement avec un large éventail de services au sein de la Commission.

**Profil du titulaire (nous recherchons)**

**En tant que candidat idéal, vous devrez combiner un cadre juridique avec une forte attention sur les questions numériques. Vous devrez avoir la capacité de travailler dans différents domaines d’action et de mettre en relation différentes politiques et initiatives. La connaissance des processus d’adoption de la législation de l’UE est un atout.**

**L'acuité politique, la pensée créative et un sens de la stratégie et des tactiques, ainsi qu'une expérience antérieure dans la conception de politiques et/ou de législations, avec des évaluations d'impact, et dans la négociation de législations, seront également des atouts importants.**

**Compte tenu de la large portée du projet, vous devrez être en mesure de créer des réseaux de relations professionnelles et de communiquer clairement, tant oralement que par écrit. Vous devrez avoir une excellente maîtrise de l’anglais, langue principale de travail de l’équipe et au sein de l’unité. La capacité à travailler en français et/ou en allemand est un atout. Les autres langues seraient un plus.**

**Critères d’éligibilité**

Le détachement sera régi par la **décision de la Commission C(2008) 6866** du 12/11/2008 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, l’expert national doit obligatoirement remplir les critères d’éligibilité suivantes **à la date de début du détachement**:

Expérience professionnelle: posséder une expérience professionnelle d’au moins trois ans dans des fonctions administratives, judiciaires, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalant au groupe de fonctions administrateur AD;

Ancienneté de service: avoir une ancienneté d’au moins un an (12 mois) auprès de son employeur, dans un cadre statutaire ou contractuel;

Employeur: être employé par une administration publique nationale, régionale ou locale, ou par une organisation intergouvernementale (OIG); exceptionnellement et après dérogation, la Commission peut accepter des candidatures d’un employeur relevant du secteur public (e.g. agence ou institut de régularisation), d’une université ou d’un organisme de recherche indépendant.

Compétences linguistiques: avoir une connaissance approfondie d’une des langues de l’Union européenne et une connaissance satisfaisante d’une autre langue de l’Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions qu’il est appelé à exercer. L’expert national d’un pays tiers doit justifier posséder une connaissance approfondie de la langue de l’Union européenne nécessaire à l’accomplissement des tâches qui lui seront confiées.

**Conditions du détachement**

L’expert national restera employé et rémunéré par son employeur durant toute la durée du détachement et restera également couvert par sa sécurité sociale (nationale).

Il / elle exerce ses fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END précitée et sera soumis(e) aux règles de confidentialité, de loyauté et d’absence de conflit d’intérêts qui y sont définies.

Les indemnités de séjour ne seront octroyées à l’expert national qui remplisse les conditions prévues à l’article 17 de la décision END.

Toute personne postée dans une délégation de l’Union européenne doit avoir une habilitation de sécurité (jusqu’au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément [à la décision de la Commission (EU – Euratom) 2015/444 du 13 mars 2015](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32015D0444). L’expert national aura l’obligation de lancer cette procédure d’habilitation de sécurité avant d’obtenir la confirmation de son détachement.

**Soumission des candidatures et procédure de sélection**

Les candidats doivent envoyer leur candidaturesous format **CV Europass** ([Créez votre CV Europass | Europass](https://europa.eu/europass/fr/create-your-europass-cv))en français, anglais ou allemand **uniquement à la représentation permanente / mission diplomatique de leur pays auprès de l’UE**, qui la transmettra aux services compétents de la Commission, dans les délais fixés par ces derniers. Le CV doit obligatoirement mentionner la date de naissance et la nationalité du candidat.

Les candidats sont priés de ne pas joindre à leur candidature d’autres documents(tels que copie de carte d’identité, copie des diplômes et attestations d’expérience professionnelle,…). Le cas échéant, ces documents seront demandés à un stade ultérieur de la procédure de sélection.

**Traitement des données à caractère personnel**

La Commission européenne veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées dans le plein respect du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil ([[1]](#footnote-1)). Ces dispositions s’appliquent en particulier à la confidentialité et à la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité.

1. () Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l’Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) nº 45/2001 et la décision nº 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39). [↑](#footnote-ref-1)